

ACADEMIE DE NANTES

ETABLISSEMENT

LP Simone Veil

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Année scolaire : 2019/2020

Quorum : 14

Numéro de séance : 4

Nombre des présents : 12

Date de convocation : 19/05/2020

Nombre d'absents excusés : 6

Présidence de : Véronique HENRY

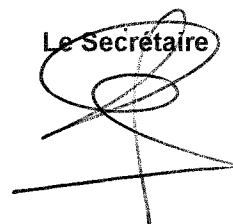
Sommaire des questions traitées		Avis / Vote / Motion	Page	Numéro d'acte
1	Approbation du compte rendu du CA du 13 février 2020			
2	Approbation de l'ordre du jour			
3	Partie Financière			
3.1	Compte financier			
3.2	Contrats et conventions			
4	Partie Pédagogique			
4.1	Présentation des bilans connus de la continuité pédagogique (semaine du 16 mars au 10 avril)			
4.2	Calendrier du mois de mai			
4.3	Calendrier du mois de juin (en fonction de la réouverture ou non du lycée)			
4.4	Présentation du dossier de demande d'ouverture d'un baccalauréat professionnel			
5	Questions diverses			
5.1				

Signatures

Le Président



Le Secrétaire



PRESENCE AU CONSEIL

Séance du 26 mai 2020 :

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION					
Séance N°4					
Qualité - Nom et Prénom des titulaires	Présent	Absent	Nom et Prénom suppléant	Présent	Absent
CHEF D'ETABLISSEMENT					
Président : Mme Véronique HENRY	x				
PERSONNELS DE L'ADMINISTRATION					
Proviseur Adjoint : M. Jérôme LE ROUX	x				
Gestionnaire : Mme Laurence COËTMELLEC	x				
Directeur Délégué Formations : M. Didier DROUET	x				
REPRESENTANTS DES PERSONNELS D'ENSEIGNEMENT ET D'EDUCATION					
M. Michel LEGER	excusé				
M. Dominique RASOAMANANA	x				
M. Éric LIEGEON	x				
Mme Pascale MARS	x				
Mme Sophie HOUDIN	x				
Mme Anne BOURNY	x				
M. Rudy MEZIGHEN	excusé		Mme Flutet	x	
REPRESENTANTS DES PERSONNELS D'ADMINISTRATION, SOCIAUX ET DE SANTE ET DES AGENTS TERRITORIAUX DE L'EDUCATION					
Mme Roselyne PENANHOAT			Mme Carine LICOIS	x	
Mme Jeanine TARDIF			Mme Caroline LEYMARIE-LECHAT		
Mme Fatoumata RONFLÉ	x				

REPRESENTANTS DES ELEVES					
Mme Alexiane MARTIN			M. Jean BERTRAND		
Mme Flora JOLIER			M. Théo BOURGON		
M. Tim PAVAGEAU			Mme Amélie PIERRON		
Mme Ilona ETIENNE			Mme Morgane HUET		
Mme Léa ALLARD			Mme Margot MARTIN		

REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES					
Mme Cathy MAURY					
Mme Sandrine ROISSE	excusée				

COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT					
Mme Catherine DEROCHE	excusée		Mme Roselyne BIENVENU		
M. Laurent PRÉTROT	excusé		M. Roch BRANCOUR		

COLLECTIVITE LOCALE					
M. Grégoire LAINE					
Mme Estelle LEMOINE-MAULNY	excusée				

PERSONNALITES QUALIFIEES					
Mme Sylvie CHAILLOUX					
Mme Nicole PIERS					

PERSONNALITES INVITEES					
Agent Comptable : M. Philippe COGET	x				
CPE : Mme ROUX Catherine	x		Mme CLAMENS Catherine		

Le conseil d'administration se réunit le 26 mai 2020

RUBRIQUE 1 : Approbation du compte rendu du CA du 13 février 2020

La séance débute à 9h.

Du fait de l'ordre du jour conséquent, Madame Henry, présidente, demande aux membres du CA l'autorisation de dépasser exceptionnellement la durée des 2 heures prévue par le règlement intérieur du CA pour ce CA.

Elle obtient l'accord de tous les membres.

Approbation du compte rendu du CA du 13 février 2020 :

Pas de remarque particulière

- Résultats du vote :
Votants : 12 Pour : 12 Contre : 0 Abstention : 0
- Numéro d'acte généré (le cas échéant) :

RUBRIQUE 2 : Partie Financière

2.1. Compte financier

- Commentaires :

Madame Coëtmellec Adjointe gestionnaire prend la parole, elle présente le compte financier qui comporte 6 parties :

Elle rappelle le principe de la séparation entre l'ordonnateur et le comptable.

L'agence comptable dont le Lycée professionnel Simone Veil dépend gère 6 établissements.

Elle rappelle qu'à la suite de la présentation du budget 2019 il y a eu 3 DBM pour vote et 4 décisions budgétaires pour modifications. (voir document)

Ces modifications ont déjà été présentées lors des CA précédents.

Analyse budget réel : (voir document)

2 constatations peuvent être faites :

Moins de recettes que prévu : - 1,6%

Moins de Dépenses : -2,7%

Répartition par services : (voir document)

Il faut noter une stabilité générale dans la répartition par services

Activités pédagogiques (voir document recettes)

Les subventions Région représente 60% des recettes

La collecte de taxe d'apprentissage reste stable et conforme aux années précédentes.

Activités pédagogiques (voir document dépenses)

-Madame Coëtmellec note une baisse des remboursements de frais de stages faits aux élèves. Cette constatation l'interpelle et elle trouve cela surprenant. L'an prochain nous serons vigilants sur les

informations données aux élèves concernant ces remboursements et la présence du document type lors de la remise des convocations.

-Concernant les manuels scolaires pas de changement.

Sorties, voyages : (voir document)

Madame Coëtmellec fait remarquer que toute la subvention allouée n'a pas été utilisée.

Le bilan de cette ligne est donc positif.

Vie de l'élève (Voir document)

Pas de subvention en 2019

Pendant le confinement, le CVL a été réuni lors de 2 classes virtuelle animée par Madame Roux CPE. Les élèves ont de nombreuses propositions à faire.

Fond social

Cette année moins d'aides ont été faites aux familles. Ce sont souvent les familles qui rechignent à être aidées. (Dossiers souvent fastidieux à constituer).

Cette ligne présente donc un reliquat.

On note aussi que L'aide à l'internat est stabilisée.

Administration - logistique

Cette ligne présente un équilibre dépenses / recettes

Madame Coëtmellec précise que nous sommes bien mieux que l'an dernier avec -10% de dépenses (-20000€ de dépenses de maintenance en moins).

Les dépenses de viabilisation augmentent à cause de l'électricité et de l'évolution du prix du KWH à la hausse.

Maintenance

Les dépenses de maintenance ont diminué de **25%**.

On remarque une diminution de 83% des dépenses de maintenance en restauration.

Viabilisation :

Hausse de **6,1%** due à la hausse, annoncée plus haut, de **22%** du prix du KWH.

Restauration : (voir document)

On note un équilibre dépenses / recettes

Cette année, 3000 repas de moins ont été servis.

Nous avons une prévision au budget d'un coût Assiette de **2,22€**. Au final le coût est de 2.34€.

Madame Henry précise que le service restauration se porte bien et n'est plus en difficulté grâce au travail conjugué du chef cuisinier M. Mainfroid et de la gestionnaire Mme Coëtmellec.

On en arrive à une augmentation des réserves du SRH de **5146,11 €**.

Bourses nationales :

Pour ce chapitre aussi les recettes sont égales aux dépenses.

Nous avons une augmentation du nombre de boursiers mais le montant moyen est en baisse.

50% des élèves du lycée Simone Veil sont boursiers.

Opération en capital pour un montant de 30598.13 €

Achat de 3 vidéoprojecteurs de très bonne qualité à courte focale. (1600€ pièce)

Achat d'un lave batterie subventionné à 80% par la Région.

Evolution du patrimoine : (voir document)

M. Coget reprend la parole, il rappelle que dans la valeur du patrimoine entrent les matériels d'une valeur de plus de **800€** HT.

Les achats cités ci-dessus et les sorties d'inventaires sont inclus.

Globalement l'inventaire a baissé.

Résultats et fond de roulement : (voir documents)

Nous arrivons à un résultat de gestion de **17147,07€**.

Si on ajoute l'extourne, opérations de 2018 non payées avant fin 2018, et l'amortissement (**2437.98€**) nous arrivons à un exercice qui a dégagé une capacité d'autofinancement de **20181,41€**

Etat des réserves et des stocks (voir document)

Le résultat est de l'exercice est de **17743,43€**.

Il constate que le fond de roulement a évolué positivement, le lycée a moins de difficultés de trésorerie et la situation est saine.

Le lycée possède 46 jours de fonctionnement, ce qui est très correct au niveau trésorerie

Trésorerie : (voir doc)

L'évolution positive de la trésorerie permet maintenant de passer à 77 jours.

Créances (voir document)

Nous constatons un montant supérieur cette année : **9773,23€**

Il reste **6524,47€** à recouvrer. (soit **27** familles)

Certaines relances restent à faire, la période de confinement n'a pas facilité le travail de l'assistante sociale auprès des familles.

De même et bien qu'elle ait été présente tous les jours pendant le confinement, **Mme Coëtmellec** n'a pas pu rattraper la totalité du travail d'intendance, sa secrétaire ayant été souvent absente depuis novembre, sans remplacement. Cette surcharge de travail n'est pas sans conséquence.

Avant de passer au vote **Mme Henry** précise qu'en présence de **Mme Coëtmellec**, elle a eu un entretien téléphonique avec **M. Prétrot** (membre du CA, excusé, représentant de la Région) afin de lui présenter le compte financier et d'échanger avec lui sur la gestion, par le service RH, des agents pendant le confinement.

Vote : approbation Compte financier

- Résultats du vote :
- Votants : 12 Pour : 12 Contre : 0 Abstention :
- Numéro d'acte généré (le cas échéant) :

Vote : répartition des réserves SRH Service général

- Résultats du vote :
- Votants : 12 Pour : 12 Contre : 0 Abstention :
- Numéro d'acte généré (le cas échéant) :

2.2. Contrats et conventions

- Contrat Thyssen Maintenance Portails

- Commentaires :

Ce contrat concerne l'entreprise **Tyssen** pour la maintenance des 9 portails de l'établissement.

- Résultats du vote :
- Votants : 12 Pour : 12 Contre : 0 Abstention : 1
- Numéro d'acte généré (le cas échéant) :

- Convention constitutive GRETA-CFA

- Commentaires :

Convention d'adhésion au **Greta CFA 49**, nouvelle entité depuis Janvier 2020. (voir document)

- Résultats du vote :
- Votants : 12 Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 1
- Numéro d'acte généré (le cas échéant) :

- Convention EPA 2020

- Commentaires :

Convention d'utilisation du gymnase par l'**EPA**. (voir document)

- Résultats du vote :
- Votants : 12 Pour : 12 Contre : 0 Abstention : 0
- Numéro d'acte généré (le cas échéant) :

- Convention type restauration

- Commentaires :

Convention pour le don de denrées périssables au **secours populaire** pendant la période de confinement.

- Résultats du vote :
- Votants : 12 Pour : 12 Contre : 0 Abstention : 0
- Numéro d'acte généré (le cas échéant) :

3.1. Présentation des bilans connus de la continuité pédagogique (semaine du 16 mars au 10 avril)

Madame Henry fait le point sur la continuité pédagogique pendant la période de confinement :

-**Pour les CAP** : Le bilan est catastrophique, aucun travail et retour surtout pour les secondes. Les professeurs font pourtant un énorme travail.

Il faut noter que les élèves qui sont en foyer sont bien suivis par les éducateurs et s'en sortent plutôt mieux.

-**Pour les BAC PRO** :

Pour les classes de Terminale ça va, sauf pour les MMV (aucun travail en Mathématiques).

Pour les secondes ça va aussi.

Pour les premières, le bilan est catastrophique (très peu de travail).

Madame Henry rappelle quelques directives :

- Les notes obtenues par les élèves au BEP et BAC blanc seront prises en compte pour le calcul des moyennes à rentrer pour l'obtention de l'examen.

-Les notes obtenues pendant le confinement ne seront pas prises en compte.

-Les évaluations faites jusqu'au 13 mars sont prises en compte.

Elle pense que la remise en route à la rentrée scolaire de septembre sera difficile aussi bien pour les nouveaux élèves entrants que pour les élèves qui poursuivent leur cycle.

Elle précise que certains contenus de l'AP seront revus et adaptés à la situation.

3.2. Calendrier du mois de mai

Commentaires :

pas de nouvelle annonce gouvernementale.

3.3. Calendrier du mois de juin (en fonction de la réouverture ou non du lycée)

Commentaires :

Pour l'instant, on ne sait pas.

Protocole de rouverture du lycée : (voir document)

Il est présenté par **M. Le Roux**, proviseur adjoint.

En équipe, ce protocole a été rédigé et adapté à la structure du lycée Simone Veil à partir des directives figurant dans le protocole de rouverture des lycées publiés par le gouvernement.

Ce protocole a été validé lors de la **CHS du lundi 18 mai 2020**.

M Le Roux insiste sur les paradoxes et contradictions qui vont avec l'application de celui-ci.

Pour exemple : Le **PPMS** impose des portes fermées pendant les cours et le **Protocole** demande que les portes soient ouvertes pendant les cours...

Pour **Madame Henry**, ce protocole sera inapplicable dans un lycée qui accueillerait la totalité de ses effectifs élèves et personnels.

Elle précise que c'est plus un document de protection juridique par rapport aux familles qui pourraient

nous reprocher de n'avoir rien fait si un problème arrivait.

Il faut savoir que si nous devons reprendre, se serait sans internat, sans cours de sport (Pb de vestiaires) sans enseignement professionnel (Pb de vestiaires et de plateaux techniques).

Elle rappelle aussi que pour l'instant aucun masque n'a été livré à l'établissement.

Madame Flutet pose la question de l'ouverture du CDI, il est décidé qu'il ne sera ouvert que pour les retours de prêts de livres et publications empruntés avant le début du confinement.

-M. Le Roux précise que ce protocole sera transmis à l'ensemble des personnels de façon numérique.

- Résultats du vote :
- Votants : 12 Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 1
- Numéro d'acte généré (le cas échéant) :
-

Mme Henry s'abstient car elle refuse de cautionner la mise en place d'un protocole inapplicable en l'état avec les élèves.

3.4. Présentation du dossier de demande de réouverture d'un baccalauréat professionnel

Commentaires :

Notre demande d'ouverture du **Bac Pro Esthétique -Cosmétique - Parfumerie** a été retoquée pour la seconde fois. (La réponse du recteur et du responsable de l'éducation à la Région faite à **Mme Henry** étant que ce n'était pas un dossier prioritaire à leurs yeux).

Sur les conseils de l'IEN référente de l'établissement, **Madame Crosnier**, nous ferons une demande d'ouverture du BAC Pro Animation - Enfance et Personnes âgées. (15 élèves)

Ce bac Pro forme des animateurs généralistes capables de concevoir et réaliser des activités d'animation de nature variée, près d'un public jeune et de personnes âgées en perte d'autonomie.

Sur places disponibles, il permettrait peut-être aussi une poursuite d'études à certains de nos élèves.

Ce vote est indicatif car il devra être présenté en amont à la commission permanente. Il sera donc soumis au vote du CA de juin.

- Résultats du vote :
- Votants : 12 Pour : 12 Contre : 0 Abstention : 0
- Numéro d'acte généré (le cas échéant) :

RUBRIQUE 4 : Questions diverses

Voir le document sur lequel figure beaucoup de questions diverses concernant la continuité pédagogique et le protocole sanitaire :

Madame Henry précise que la présence des professeurs au lycée était parfois rendue nécessaire (conseils enseignements...) car le lycée ne possède pas les outils permettant la visio conférence (pas de camera ni micro sur les ordinateurs) . Elle ajoute que tout ce matériel est en commande mais les webcams sont partout en rupture de stocks.

Les conseils d'enseignement n'ont pas été fixés plus tôt que d'habitude : certains ont eu lieu avant le

confinement et d'autres après.

Le protocole sanitaire est respecté lorsqu'une réunion est programmée. (gel, distanciation...)

Le port du masque est obligatoire lorsque la distanciation ne peut être respectée.

Le gel hydro alcoolique est à disposition partout où c'est nécessaire.

L'accès au lycée par les personnels est indiqué sur le plan intégré au protocole.

Le protocole définit les conditions d'aération des salles.

Autre question :

Suite au Conseil d'enseignement de l'équipe pédagogique Hôtellerie-Restaurant, une demande de réajustement des tarifs de la brasserie serait souhaitée par les collègues (voir document).

Mme Henry propose qu'un tableau comparatif, avant/après, soit proposé au prochain CA pour mieux se faire une idée.

Les membres du CA émettent déjà des réserves sur le tarif des desserts que certains trouvent déjà élevés.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à : 12 h 10

Le secrétaire de séance :



Le Président de séance :

